

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU VAL SAINT-FRANCOIS
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents : M. François Boissonneault, maire
M. Robert Chabot, conseiller
M. Claude Baillargeon, conseiller
M. Christian Beaudry, conseiller
M. Michel Brien, conseiller
M. Réjean Boutin, conseiller
M. Adrien Steudler, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Session
extraordinaire du
30 juin 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 30 juin 2014 à 21 h 35, à la salle du conseil située au 348, rue de l'Église, à Racine

OUVERTURE DE LA SESSION ET PRÉSENCES

La séance extraordinaire est ouverte à 21 h 35 par François Boissonneault, maire de Racine.

Mélisa Camiré, Directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire

2014-06-135

ATTENDU QUE tous les membres du conseil sont présents à ladite séance, il est proposé par M. le conseiller Michel Brien et accepté à l'unanimité des conseillers présents que tous les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation de ladite séance spéciale, le tout conformément à l'article 157 du Code municipal.

M. le maire suggère de mettre à l'ordre du jour ce qui suit :

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Nomination d'un membre du CCU;
- 2- Période de questions.

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Mme la Directrice générale et secrétaire-trésorière,

2014-06-136

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2014-06-137

- 1- Nomination d'un membre du CCU;**

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est composé de six (6) membres: soit deux (2) membres choisis parmi les membres du conseil et quatre (4) membres choisis parmi les résidents de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' un poste est disponible parmi les résidents de la municipalité, soit le siège no 3;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de mandater un nouveau membre au siège no 3 jusqu'au 31 décembre 2014;

CONSIDÉRANT le Règlement 243-03-2014 constituant le comité consultatif d'urbanisme;

À ces causes, il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De nommer M. Christian Massé, membre du comité consultatif d'urbanisme au siège no 3 pour la période jusqu'au 31 décembre 2014.

2- Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

LEVÉE DE LA SESSION

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette session ayant fait l'objet de discussions et/ou de résolutions, le cas échéant,

2014-06-138
Levée de la session

M. le conseiller Réjean Boutin, propose la levée de la séance à 21 h 40.

M. François Boissonneault
Maire

Mme Mélisa Camiré
Directrice générale et secrétaire-
trésorière
